



REGLEMENT de l'ESTEEVAL'TOUR de GOLF 16

PRINCIPE DE LA COMPETITION : 5 dates, deux cartes retenues .

Durant l'été, **5 dates de compétition** vous sont proposées, vous devez faire **deux cartes minimum** pour entrer dans le classement général.

Les deux meilleures cartes obtenues lors de ces compétitions seront retenues pour le classement général, mais toutes les compétitions jouées comptent pour l'index.

Chaque compétition vous est proposée sur le thème **d'un pays dont les couleurs de drapeau seront le Dress-Code** du jour et, qui fera également l'objet d'un **menu proposé par le restaurant du Golf** pour un moment de convivialité après votre partie.

Après chaque compétition, le classement général sera mis à jour et affiché dans votre proshop GOLF 16.

LES DATES et LES THEMES :

- Dimanche 09 juillet : Le Portugal – dress code Vert et Rouge
- Vendredi 14 juillet : la France – dress code bleu blanc rouge
- Dimanche 30 juillet : L'Italie – dress code vert blanc rouge
- Dimanche 20 août : Le Royaume Uni– dress code bleu blanc rouge (*sous réserve des conditions de terrain, cette carte comptera ou pas pour l'index*)
- Dimanche 03 ou 09 Septembre : L'Espagne - dress code jaune et rouge.

Conditions d'inscriptions :

Compétitions ouvertes à toute joueuse ou joueur titulaire d'une licence FFGolf ou d'une autre fédération reconnue et d'un certificat médical annuel d'aptitude à la pratique du golf en compétition.

Les inscriptions se feront auprès du GOLF DU COGNAC à l'accueil ou en ligne sur leur application.

Dans le cas où le nombre des inscrits serait trop élevé, le comité se réserve le droit de donner la priorité à toute personne physique inscrite au fichier clients de GOLF16.

Formule de jeu : SCORE MAXIMUM NET DOUBLE BOGEY / 18 trous

Formation des parties : Les départs se feront dans l'ordre des index dans chaque tranche horaire. (A titre exceptionnel, les demandes individuelles pour reculer un départ pourront être accordées par GOLF16 mais pas pour avancer un départ)

Handicap de jeu : Index validé par le logiciel de la FFGolf 48 heures avant le départ de la compétition.

Séries :

1 séries Dames

3 séries Hommes (la 1ère série regroupe les joueurs dont l'index est inférieur à 11,4, la 2ème série regroupe ceux dont l'index est compris entre 11,5 et 26 et la 3ème série ceux dont l'index est supérieur à 26, handicap maximum ramené à 36)

1 série Séniors Hommes

1 série -12 (Les jeunes de plus de 12 ans jouent dans les mêmes séries que les adultes.)

Marques de départ : Blanc Hommes 1^{ère} série/ Jaunes pour les autres séries Hommes/ Rouge série femmes / séries – 12 départs préconisés.

REMISE DES PRIX le 03 SEPTEMBRE :

Dotation sur le classement Général qui se fera en additionnant les deux meilleures cartes de chaque joueur, pour chaque Série :

- 1 prix Brut
- 2 prix Net

En fonction du nombre d'inscrits le comité se réserve le droit de diminuer le nombre de séries.

En fonction du nombre de joueurs d'une série, il pourra être octroyé des prix supplémentaires.

Dotation spéciale :

- Compétition du 09 juillet : 1 concours de précision mixte trou n°5 -1 prix dress-code
- Compétition du 14 juillet : 1 tirage au sort - 1 prix dress-code
- Compétition du 30 juillet : 1 concours de précision mixte au trou n°15 - 1 prix dress code
- Compétition du 20 aout : 1 tirage au sort -1 prix dress-code
- Compétition du 03 septembre :
 - 1 prix dress-code
 - Concours de Drive
 - Concours de précision MIXTE au trou 18
 - Concours de putting Mixte

Un lot n'est pas interchangeable contre un autre objet (y compris contre le même lot d'une taille ou couleur différente), ni contre une quelconque valeur monétaire et ne pourra pas donner lieu à un remboursement partiel ou total.

Comité de l'épreuve : Le représentant du Golf du Cognac, un représentant de GOLF 16 et un pro du golf du Cognac.

Nos PARTENAIRES : GOLF DU COGNAC, Fred LE GALL, Owen RAYNAL, CALLAWAY, JUCAD, PIGUY GOLF CHALLENGE, BOSTON GOLF, TITLEIST, FOOTJOY, TAYLORMADE PING, ADIDAS.

L'organisateur se réserve le droit pour quelque raison que ce soit, d'annuler, reporter, interrompre ou proroger la compétition ou de modifier tout ou partie des modalités du présent règlement dans le respect de celui-ci. Si, par suite d'un événement indépendant de sa volonté, il était contraint d'appliquer ce droit, sa responsabilité ne saurait être engagée.

L'organisateur se réserve le droit d'exclure définitivement de la compétition toute personne qui, par son comportement nuirait à son bon déroulement.

Le droit d'une personne sur son image est protégé en tant qu'attribut de sa personnalité. **Par sa participation à l'ESTEEVAL'TOUR de GOLF 16, chaque participant autorise expressément l'organisateur, ses ayants-droits ou ayants-cause à fixer et reproduire, sur tout support et par tout moyen, et par suite, à reproduire et à représenter, sans rémunération d'aucune sorte, ses nom, voix, image, et plus généralement sa prestation sportive sous toute forme, sur tout support existant ou à venir, en tout formats, pour toute communication au public dans le monde entier, pour tout usage y compris à des fins publicitaires et/ou commerciales**, et pour toute la durée de la protection actuellement accordée en matière de droit d'auteur par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée. Chaque participant autorise expressément et irrévocablement l'organisateur, ses ayants droits, ses ayants cause, afin de répondre aux impératifs des campagnes publicitaires, promotionnelles et/ou commerciales à 1) apporter toute modification, adjonction, suppression, qu'elle jugera utile pour l'exploitation de son image dans les conditions définies ci-dessus, 2) associer et/ou combiner à son image, tous/toutes signatures, accroches, slogans, légendes, marques, signes distinctifs, mentions légales, visuels et, de manière générale tout élément de toute nature au choix de l'organisateur destiné notamment à illustrer les supports de communications dans lesquelles elles sont intégrées. Le participant garantit n'être lié par aucun contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image et/ou de son nom et/ou de sa voix. L'organisateur, ses ayants droits, ses ayants cause s'interdisent expressément d'utiliser le nom, la voix ou l'image des participants dans un support à caractère pornographique, raciste, xénophobe, et plus généralement, s'interdisent toute exploitation préjudiciable à la dignité des participants.